

cultura. Anche in questo caso il critico continua a spogliare le riviste più significative del periodo studiato. Riteniamo abbastanza originali le presentazioni di « Corrente », « La Ruota », « Argomenti », « Prospettive » e « Primato ». Per quanto riguarda quest'ultima, Manacorda riesce a rilevare certi indizi di scarsa ortodossia di questa rivista nel momento cruciale della prima tappa della seconda guerra mondiale.

In conclusione, anche questo volume di Manacorda troverà sicuramente un posto più che dignitoso tra le storie letterarie novecentesche, non soltanto per la vastità del materiale raccolto, ma anche per il modo nuovo ed originale di presentarlo.

Ivan Seidl

Charles P. Bouton, LA SIGNIFICATION. CONTRIBUTION A UNE LINGUISTIQUE DE LA PAROLE. Paris, Klincksieck, 1979, 332 pages.

Cet ouvrage, riche de pensées bien classées, excelle en clarté des exposés ce qui le rend d'accès facile malgré la grande quantité et la complexité des problèmes traités.

L'attention du lecteur est captivée déjà par la préface où l'auteur constate que: « 1° entre sens et signification, l'un et l'autre objectivés sur la notion d'un signe linguistique, la marge d'interprétation peut paraître fort vague... 2° le signifié représente une constellation de sèmes qui peut être saisie à différents états (de l'existence du signifiant: sa valeur en *langue*, déterminée par la définition du dictionnaire, sa valeur en *discours* dépendant des systèmes combinatoires morpho-syntaxiques et sémantiques exploités par l'énoncé, sa valeur en *parole*, relative à l'expérience particulière du sujet parlant, compte tenu de l'existence des deux paramètres précédents... 3° la signification est principalement une réalité du discours considéré comme résultant d'un acte individuel de parole, l'acte du sujet émetteur, et compris par un second acte individuel, celui du sujet récepteur » (p. 9).

Dans la première des quatre parties du livre, inspiré partiellement par le structuralisme guillaumien, l'auteur présente au lecteur la préhistoire du signe linguistique en commentant les réflexions de Platon, Aristote, stoïciens et penseurs moyen-âgeux et son histoire en esquissant les conceptions des philosophes de la Renaissance et de « l'âge philosophique ». Il décrit ensuite le développement de la réflexion sur le langage à l'époque moderne. Il critique les « mirages » de la diachronie ainsi que ceux de la synchronie. Il prête une attention méritée à la recherche d'une sémantique générale (Bloomfield et d'autres linguistes et philosophes, particulièrement américains et anglo-saxons). Il insiste sur ce que « le langage est un univers clos dont la relation avec le réel n'est déterminé que par une « clé » qui présuppose un accord conventionnel, une sorte de contrat initial entre le récepteur et l'émetteur au niveau de la représentation non forcément verbalisée » (57—58). La plus détaillée est l'explication de la théorie de G. Guillaume fondée sur le sens et celle de Chomsky.

Dans le chapitre consacré au niveau du signifiant, Ch. P. Bouton s'occupe d'abord de questions phonologiques. Intéressantes sont ses observations sur les variantes des formes du signifiant (*cinématographe*, *cinéma*, *ciné*, *ctnoche*), sur les modalités de la signification et sur les contraintes structurelles du signifiant, surtout les mécanismes morpho-sémantiques et expressifs.

L'auteur distingue trois niveaux du signifié. A son avis, celui-ci représente, en langue, « les valeurs notionnelles, non conceptuelles, plus ou moins arbitrairement définies et que répertoire le dictionnaire. En discours, il représente la somme des valeurs d'usage admise par la collectivité qui est considérée comme parlant la même langue; ... en parole, il représente une valeur personnelle déduite par l'usage du signifiant et des expériences qu'il a de ses emplois » (97—98). Il nous présente ses considérations sur la relation du signifiant avec le signifié et sur celle du signifié avec la réalité. En ce qui concerne le signifié, l'auteur suit en principe, sans-

le constater, les idées de Pottier et se sert aussi de sa terminologie pour montrer que « les structures de classe, internes, du sémème sont identifiables » (106), après quoi il affirme que « le sémantème est un fait indéfinissable dans son organisation en langue » (106) et que « le classème présente un ensemble de sèmes qu'il est possible d'identifier et de hiérarchiser » (108) ce que nous trouvons discutable. Puis, en parlant du virtuéme, il s'occupe, en se servant du mot *chien*, de l'instabilité des sèmes connotatifs, ceux-ci subissant l'influence du contexte (voir le tableau à la p. 112).

L'auteur insiste sur ce qu'à l'ère « post-chomskyenne » on a redécouvert l'interdépendance du sémantique et du syntaxique. On lira avec intérêt les exposés sur les valences catégorémique et sémique et sur les mécanismes combinatoires structurant la signification globale de l'énoncé de même que sur la formation de la signification d'un énoncé complète.

Dans la troisième partie consacrée à l'examen des fonctions et des modalités de l'acte de communication, l'auteur, qui suit les idées linguistiques de G. Guillaume, proclame que: « Dans le double mouvement de langue-puissance et discours-effet qui permet la transformation du contenu de puissance que représente la langue en contenu d'effet que présente le discours, la parole est une énergie qui détermine cette transformation même » (152). « Le discours est un achevé, un construit. Il est le résultat d'opérations accomplies en parole en valeurs potentielles en langue » (153) « ... le discours, pris dans son sens le plus étendu, représente le résultat d'une somme illimitée de performances réalisées par un ensemble non limité de compétences individuelles » (153). A la p. 158, l'auteur indique comment se réalisent les deux pôles fonctionnels du discours — c'est-à-dire la communicativité et l'expressivité — sur les plans psychologique, neurophysiologique, linguistique et temporel.

Il souligne que le discours est « un achevé, un construit qui signifie par sa totalité quels que soient les éléments qui le composent » (164). Il attire l'attention du lecteur sur le caractère spécifique de la formulation orale du discours insistant sur le fait que le discours parlé peut être ponctué d'interjections, de silences, d'exclamations qu'il avance par redites et par recoupements successifs et qu'il peut soutenir une part incommunicative et une part non linguistique sans parler de l'intonation et de l'expressivité de la voix, des inflexions, des gestes, des attitudes et des regards constituant en eux mêmes certaines informations. Dans le discours écrit tout cela est remplacé par des conventions stylistiques. Sa construction « repose sur une stratégie qui anticipe sur des réactions prévisibles, mais non contrôlables immédiatement d'un allocuteur supposé » (182).

En s'occupant de « discours littéraires », Ch. P. Bouton trace une théorie des « écarts » envisagés comme base d'une stylistique représentant un métasystème de la langue. Il affirme que le discours est une re-création d'une réalité (ou surréalité) linguistique et arrive, entre autres, à l'affirmation que la signification en discours dépend de son organisation en fonction de sa situation motivante.

Dans la dernière partie intitulée « La signification en parole », l'auteur nous présente quelques réflexions sur la compétence verbale et son développement sous l'influence de l'âge (enfant — adulte), des expériences particulières (spécialiste — non spécialiste, etc.) après quoi il formule d'une manière convaincante ses idées sur la relation entre la performance et le discours, celui-ci étant conçu en tant que lieu linguistique « où s'affrontent les performances opposées et complémentaires, celles du producteur et celles des récepteurs, reflets de compétences également opposées et complémentaires » (118). L'auteur suit en détail l'évolution du langage enfantin en prêtant une très grande attention aux étapes progressives de l'acquisition du sens. En traitant les modèles psycholinguistiques de l'ontogénie du sens au niveau de la parole, il effleure les difficultés et impossibilités, l'impact du réel sur le sens postulé en parole dans l'acte de la réalisation du discours, la prise de conscience de l'ego, la transition de l'expérience de la chose au mot et celle du mot à la re-construction d'une certaine expérience de la chose, au contenu sensoriel propre au réel, la constitution de la représentation du mot, la relation entre la perception et le mot. Il examine plus en détail des « variables combinatoires » et l'acquisition de la valeur signifiée de relations abstraites.

Du point de vue physiologique, Ch. P. Bouton examine le rôle de la synthèse

assuré par les voies corticales et infracorticales, des modèles possibles sur un plan théorique, le mot-matrice multidimensionnelle et la signification en parole.

Pour conclure constatons que l'ouvrage de Ch. P. Bouton marque une étape dans l'évolution de la pensée linguistique contemporaine.

Otto Ducháček

François Réquédât, LES CONSTRUCTIONS VERBALES AVEC L'INFINITIF. Paris, Hachette, 1980, 121 p.

Le problème du verbe et des constructions verbales attire, à raison, l'attention de nombreux auteurs qui l'examinent de différents points de vue. Ainsi par exemple Jacqueline Pinchon lui consacre plusieurs articles dans la revue *Le Français dans le Monde* (La construction des verbes, 1968, N. 54, Remarques sur la construction des verbes, 1968, N. 56, etc.). Dans la même revue on trouve l'article de Jean Peytard (Etude formelle des réseaux de constructions du verbe, 1963, N. 17), et Nicole Combe-Mc Bride et Pierre le Goffic (Les constructions fondamentales du français, 1973, N. 101, etc.).

F. Réquédât examine les constructions verbales suivies d'un infinitif soit directement, soit précédées de la préposition *à* ou *de*. L'objet de son analyse est le français contemporain, tel qu'il l'a trouvé non seulement dans les oeuvres littéraires, mais aussi dans les manuels des méthodes d'enseignement du français langue étrangère. L'auteur a examiné également le langage des journaux, de la radio et de la télévision et même le langage de la conversation courante.

Pour fixer le nombre de verbes à examiner et les critères de leur choix, F. Réquédât a consulté les dictionnaires ainsi que la liste de verbes choisis par Gross et les listes présentées par quelques grammairiens. Il a essayé de grouper les verbes dans les catégories qui pourraient être utiles aux enseignants en leur permettant d'y choisir ce qui leur conviendrait pour leur travail. En examinant différents facteurs qui sont importants dans ce problème, il essaie d'établir les classes de sens des verbes examinés.

Dans le premier chapitre l'auteur s'occupe des constructions de l'infinitif précédé des prépositions *à* et *de*. Dans le premier groupe il classe les verbes qu'il appelle causatifs de sentiment et rappelle deux types de construction: a) *Je m'amuse à + inf.*; b) *Ça m'amuse de + inf.* Il constate qu'une trentaine de verbes admettent les deux constructions. Dans le second groupe, dont le caractère est homogène, on trouve des verbes marquant l'effort. Sauf quelques exceptions, tous ces verbes construits avec *à* sont des verbes pronominaux (*Il s'essaye à tondre le gazon. Il essaye de tondre le gazon.*).

Les verbes du groupe suivant sont ceux qui expriment le déroulement du procès, son début (par exemple: *il se dispose à*), son achèvement (*il cesse de*) ou bien un procès en cours (*il continue, à, de*). Pourtant même dans ce groupe les exceptions ne manquent pas (*Je suis sur le point de*, etc.). Dans tous ces groupes mentionnés le sujet des deux verbes est le même. Dans les constructions où l'infinitif suit après les verbes d'incitation il y a deux sujets. Il s'agit des verbes d'une valeur déclarative (*Je lui ai dit de venir*), des verbes à valeur d'incitation (*Je l'encourage à chanter*) et des verbes de différentes valeurs. L'auteur conclut que pour les verbes déclaratifs et d'incitation il est difficile de trouver les raisons pour lesquelles l'emploi de l'une ou de l'autre préposition s'est imposé.

Quant aux expressions verbales avec *avoir*, l'auteur admet une certaine importance de l'emploi du déterminant défini ou indéfini ainsi que de son omission. Mais il souligne que le choix de la préposition *à* ou *de* est conditionné par des facteurs complexes. Comme premier groupe il mentionne les expressions verbales rappelées aussi par Gross. Ces constructions subissent l'influence de l'emploi de l'article ou de son omission (par exemple: *J'ai peine à le croire. J'ai de la peine à le croire. Prenez la peine d'entrer*). Pourtant on peut trouver aussi des exceptions qui ne suivent pas cette règle.

Les expressions verbales avec le verbe *être* sont beaucoup moins nombreuses que